

# VAR HABITAT – OPH DU VAR

**Siège Social : Avenue Pablo Picasso – 83160 LA VALETTE DU VAR**  
**Adresse postale : B.P. 29 – 83040 TOULON CEDEX 9**

## EXTRAIT

6

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de  
VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du **27 OCTOBRE 2023**

### Objet de la délibération :

**LE BEAUSSET –  
OPERATION « RUE  
ALPHONSE DAUDET »  
PROJET DE  
CONSTRUCTION NEUVE  
DE 20 LOGEMENTS  
LOCATIFS SOCIAUX**

Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR  
conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à :  
LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : **M. Thierry ALBERTINI**

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : **23**

**Présents** : Thierry ALBERTINI, Martine ARENAS, Catherine BASCHIERI,  
Véronique BELLEC, Christian BRIEL, Michèle BUGEAU, Dominique  
CAPITAINE, Solange CHIECCHIO, Dalila CHOUIAH, Carmen COINTREL,  
Patrick DEBIEUVRE, Thierry DOREAU, Patrick EVEILLEAU, Jeannine GHIO,  
Loïc GUILLEUX, Serge PELLEGRIN, Jacques PEYROT.

Marc ESPONDA, ayant donné pouvoir à Jeannine GHIO  
Marc LAURIOL, ayant donné pouvoir à Thierry ALBERTINI  
Josée MASSI, ayant donné pouvoir à Solange CHIECCHIO  
Valérie RIALLAND, ayant donné pouvoir à Martine ARENAS

**Absents et excusés** : Delphine GROSSO, Dominique LAIN

**Représentant du CSE** : Didier D'HOTEL, Stéphanie MANETTI étant  
excusée.

Monsieur le Président dit :  
Chers Collègues,

VAR HABITAT a été sollicité par l'EPF PACA pour l'acquisition sur la commune du BEAUSSET, Rue  
Alphonse Daudet, d'un tènement foncier à bâtir.

Cette acquisition est une réelle opportunité et permettrait la réalisation d'un programme immobilier  
de 20 logements et 23 places de parkings.

La répartition par typologie serait de :

8 PLAI et 12 PLUS, répartis sur les 9 types 2, 6 types 3, 4 types 4 et 1 type 5,

L'opération nécessite l'acquisition d'un ensemble foncier figurant au cadastre de la manière suivante :  
Commune : LE BEAUSSET

Section : AB

Numéros : - 765 pour 982 m<sup>2</sup>  
- 830 pour 612 m<sup>2</sup>

L'ensemble des constructions existantes est destiné à être démoli dans le cadre de l'opération de  
construction.

La réalisation de l'opération est conditionnée à l'approbation définitive de la modification du PLU de la  
Commune.

Le prix de revient global d'acquisition du foncier s'élève à 876.446,33 € HT, sur lequel vient s'appliquer une minoration du fonds SRU à hauteur de 270.000 € HT.  
Soit un prix net d'acquisition de 606.446,33 € HT (hors TVA sur marge éventuelle en sus).

S'agissant du programme, Var Habitat souhaite réaliser 1 immeuble collectif de 20 logements dégageant une surface de plancher (SDP) globale d'environ 1.256 m<sup>2</sup>.

Le coût total de l'opération est estimé à 3 815 639 € TTC.

Je vous demande donc de bien vouloir autoriser :

- La réalisation de l'opération et son coût prévisionnel,
- L'acquisition des parcelles AB 765 et 830 d'une superficie globale de 1.594 m<sup>2</sup> moyennant le prix de 606.446,33 € HT (hors TVA sur marge éventuelle en sus),
- Le lancement des études, des appels d'offres services et travaux et la signature des marchés afférents,
- Le Directeur Général à signer tous les actes à intervenir nécessaires à la réalisation de l'opération.

Le Conseil d'Administration après avoir entendu l'exposé de son Président, l'adopte à l'unanimité et le transforme en délibération, accordant ainsi les autorisations sollicitées.

Le Président,

Thierry ALBERTINI